



Dijon, le 07 juillet 2021

Exp: Caisse Régionale MSA de Bourgogne 14, rue Félix Trutat 21046 DIJON Cedex
000162

PRESTATIONS MALADIE
06 JUILLET 2021
PARENT MATHIAS JEAN-JACQ
MB10 / 1900521231302

MR PARENT MATHIAS
LA GARELLE
3 GRANDE RUE
21630 POMMARD

NATURE	Montant
07/07/2021	
ARRET DE TRAVAIL DU 22/10/2020	
1ER PAIEMENT INDEMNITES JOURNALIERES COMPLEMENTAIRES CPCEA DU 22/10/2020 AU 05/11/2020	
DELAI DE CARENCE 3 JOURS	
I.J. COMPLEMENTAIRE 12 JOURS A 121,51	1458,12
REFERENCE 21187IJ210043	TOTAL 1458,12
RETENUES PRECOMPTE C.S.G.	131,80
RETENUES PRECOMPTE R.D.S.	7,16
MONTANT NET	1319,16
MONTANT AVANT PRELEVEMENT A LA SOURCE	1 319,16
MONTANT NET IMPOSABLE (a) :	1 360,70
TAUX PRELEVEMENT A LA SOURCE (b) :	19,20%
MONTANT DU PRELEVEMENT A LA SOURCE = (a) x (b) (1)	261,25
MONTANT A PAYER	1 057,91

*** Veuillez à conserver ce document, il pourra servir de justificatif auprès de l'administration fiscale ***

Payé par virement au Compte FR76*****1429940****66
Bic AGRIFRPP810 Titulaire : M PARENT MATHIAS

Nous vous payons en euros 1 057,91

(1) Le montant du prélèvement à la source de l'impôt sur le revenu a été calculé sur la base des éléments fournis par l'administration fiscale qui pourra procéder à une régularisation lors du calcul annuel.
Pour toute information, contactez l'administration fiscale sur www.impots.gouv.fr ou par téléphone au 0809 401 401 (coût 0.00 euros/min + prix appel)